

REGLEMENT INTERIEUR POUR LES VISITES DE L'AQUARIUM DE PARIS

	OUVERTURE	DERNIERE ADMISSION	FERMETURE
TOUS LES JOURS (sauf le 14 juillet)	9h30	18h00	19h00

Il est interdit de :

- fumer dans l'enceinte de l'Aquarium de Paris ;
 - consommer de la nourriture ou des boissons en dehors des espaces prévus à cet effet, notamment le Café et le Restaurant de l'Aquarium de Paris ;
 - entrer dans l'établissement accompagné d'un animal, y compris d'un animal de soutien émotionnel, à l'exception des chiens guides d'aveugle ;
 - circuler dans l'établissement en maillot de bain, torse nu ou pieds nus ;
 - introduire des armes, objets dangereux, substances illicites ou produits présentant un risque pour la sécurité des personnes ou des installations ;
 - utiliser un flash pour la prise de photographies ou de vidéos ;
 - frapper sur les vitres des bassins ou utiliser tout objet susceptible de les endommager, notamment des clefs ou des bijoux ;
 - franchir les murets et dispositifs de protection des bassins, ainsi que tout autre élément de sécurité ;
 - pêcher et se baigner ;
 - jeter quelque objet que ce soit dans les bassins ;
 - accéder aux locaux techniques ou aux zones non ouvertes au public ;
 - distribuer ou afficher des circulaires, brochures, dépliants, tracts ou tout autre document sans autorisation préalable ;
 - procéder à toute forme de sollicitation commerciale ;
 - courir dans l'établissement.
- **LES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS DOIVENT RESTER SOUS LA SURVEILLANCE DE LEURS PARENTS OU REPRESENTANTS LEGAUX ;**
 - **LES MOYENS DE TRANSPORT PERSONNELS SONT INTERDITS DANS L'ETABLISSEMENT SAUF POUSSETTE ET LANDAU (TROTTINETTE, GLOBBER, TRICYCLE, VELO SONT INTERDITS) ;**
 - **LES ENSEIGNANTS OU ACCOMPAGNATEURS VEILLENT À CE QUE LES ENFANTS RESTENT SOUS LEUR SURVEILLANCE PENDANT TOUTE LA DUREE DE LA VISITE**

La direction peut restreindre temporairement l'accès à toute ou partie de l'espace de l'Aquarium de Paris en cas de risques pour la sécurité des visiteurs ou dans le cadre de la préparation d'évènements particuliers ;

La direction se réserve le droit d'interdire l'accès à l'établissement à toute personne dont l'attitude ou le comportement ne serait pas conforme aux règles élémentaires de civisme.

AQUARIUM DE PARIS

5, avenue Albert de Mun, 75116 Paris
www.aquariumdeparis.com
SAS au capital de 50 000€
SIRET 980 718 928 00016
N° TVA intra : FR35980718928

Le 5 juin 2026,

Le Président,

Alexis L. POWILEWICZ

